



Rapport annuel 2017

**ICOM Belgique
Wallonie/Bruxelles**

Rapport annuel 2017**ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles**

ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles
c/o Musée de la Photographie
11, avenue Paul Pastur - 6032 Charleroi
admin@icom-wb.museum - <http://www.icom-wb.museum>
 @ ICOMBelgiqueWB  www.facebook.com/ICOMWB

ERRATUM

Pour donner suite aux remarques faites lors de l'Assemblée Générale du 26 mars 2018, les pages 21 "Recettes/Dépenses" et 34 "Budget 2018" ont été modifiées dans le présent rapport en date du 12 avril 2018.

TABLE DES MATIÈRES

1. Données sur ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles	7
1.1. Présentation	7
1.2. Composition des instances	8
1.3. Groupes de travail	9
1.4. Etat des Membres	9
2. Les objectifs d'ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles	11
3. Les activités 2017	13
3.1. Projets propres	13
3.1.1. I Love le Patrimoine	13
3.1.2. Plans d'Urgence pour la Protection des Biens Culturels (PU-PBC)	14
3.1.3. Tax Shelter	15
3.1.4. museumPASSmusées (SCRL-FS)	15
3.1.5. Devine qui vient au musée aujourd'hui	16
3.1.6. Suivi des proposition sur la formation de gardien en patrimoine	17
3.1.7. Guide du gardien du patrimoine	18
3.1.8. Défense du secteur muséal belge	18
3.2. Soutien à projets	18
3.2.1. BeMuseum	18
3.2.2. SFSC – ICOM Journée internationale des musées 2017	18
3.2.3. Projet IF@ULB	19
3.3. Représentation ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles	19
3.4. Conférences	20
3.5. Publications	21
3.6. Visites	21
3.7. Bourses de formation	21
3.8. Site internet et réseaux sociaux	21
3.9. Fonctionnement interne	22
4. Les comptes 2017	23
5. L'assemblée générale 2017	25
6. Les perspectives 2018	30
6.1. Les projets	30
6.2. Le budget 2018	34

1. DONNEES SUR ICOM BELGIQUE WALLONIE/BRUXELLES

1) PRESENTATION

Le comité belge de l'ICOM est une des 19 sections nationales existantes qui participent à la réunion de création du Conseil International des Musées le 16 novembre 1946. Son représentant, le Dr Frans-Maria S. Olbrechts, ethnologue africaniste et ancien élève de Franz Boas, qui deviendra directeur du Musée Royal du Congo Belge en 1947, y sera nommé comme secrétaire temporaire et, dans sa réunion du 18 novembre 1946, nommé premier trésorier de l'ICOM. Jusqu'en 1963, date de la création de l'Association des Musées de Belgique (AMB), le comité national belge de l'ICOM agit comme entité représentative des musées belges auprès des autorités. Dès 1963, le comité national belge se concentre sur les buts premiers de l'ICOM, tandis que l'Association des Musées de Belgique (AMB) se focalise sur la défense des intérêts sectoriels des musées en Belgique. En 1979 l'Association des Musées de Belgique (AMB) se scinde en deux associations communautaires : l'Association francophone des musées de Belgique (l'AFMB) et la Vlaamse Museum Vereniging (VMV). En 2012 l'AFMB change de nom et prend celui d'ICOM Belgique-Wallonie/Bruxelles (ICOM-BWB).

ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles forme avec ses collègues d'ICOM Belgium Flandres le comité national ICOM Belgique, composé de deux membres de chaque section et dont la présidence est assurée à tour de rôle tous les trois ans par l'une ou l'autre section nationale. En 2017 la présidence était assurée par ICOM Belgium Flandres.

Les buts de l'ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles sont : la promotion et la défense des musées ; la défense des intérêts professionnels du personnel des musées. Elle s'intéresse à tous les aspects de la vie de ceux-ci. Elle s'interdit toutefois d'intervenir de quelque manière que ce soit dans les questions d'ordre interne.

Par musée, elle entend toute institution répondant aux critères fixés par le Conseil international des Musées (article 3 des statuts de l'ICOM).

ICOM international est un forum diplomatique de droit (loi de 1901 régissant les ASBL) rassemblant plus de 35'000 membres issus de 136 pays et territoires pour répondre aux défis des musées dans le monde. Elle comprend 119 comités nationaux et 30 comités internationaux représentant les spécialités des musées. ICOM joue un rôle de premier plan en matière de déontologie et de protection des biens culturels matériels et immatériels. Elle a un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies.

2) COMPOSITION DES INSTANCES

Conseil d'Administration ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles

En 2017 le Conseil d'Administration était composé de la manière suivante :

Alexandre CHEVALIER	Président (vice-président de 2012 à 2016), Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
Madeleine BRILOT	Vice-présidente (présidente de 2012 à 2016), Institut Wallon du Patrimoine
Marie-Jeanne VANAISE	Trésorière depuis 2017, Musée de la photographie de Charleroi
Philippe ENGLEBERT	Secrétaire depuis 2013, Musée Royal de Mariemont
Coralie BOEYKENS	Gestion des membres depuis 2012, Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
Barbara ALLARD	Coordinatrice Vie des Musée depuis 2012, Musée des Beaux-Arts de Charleroi
Rina MARGOS	Visites & archives depuis 2013
Sven SOUPART	Visites depuis 2014 Musée Royal de l'Armée
Jennifer BEAULOYE	Community manager depuis 2016, Musée Royal des Beaux-Arts

Vérificateur aux comptes : Gérard COBUT, Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique

Comité National ICOM Belgium 2017

Sergio SERVELLON	Président (vice-président de 2015 à 2016), ICOM Vlaanderen (FelixArt Museum)
Alexandre CHEVALIER	Vice-président (membre depuis 2012), ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
Madeleine BRILOT	membre (présidente de 2013 à 2016), ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
Philippe ENGLEBERT	membre depuis 2013, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
Leen HEYVAERT	membre depuis 2015, ICOM Vlaanderen (Stedelijk Museum Lokeren)

3) GROUPE DE TRAVAIL

a) **BeMuseum, le réseau belge pour l'innovation dans les musées**

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Jennifer BEAULOYE, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Sergio ROBERTO, indépendant
 Pierre HERIARD, Atout-Culture

b) **Guide du Gardien du Patrimoine**

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Madeleine BRILOT, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 David VUILLAUME, ICOM Suisse
 Yvan TILQUIN, Musée Royal de Mariemont

c) **I Love le Patrimoine**

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Madeleine BRILOT, Institut du Patrimoine Wallon

d) **Plans d'Urgence pour la Protection des Biens Culturels (PU-PBC)**

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Philippe ENGLEBERT, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Bouclier Bleu Belgique
 Instances provinciales et communautaires à déterminer

e) **Tax Shelter**

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Leen OCHELEN, Conseil Bruxellois des Musées
 Sergio SERVELLON, ICOM Vlaanderen

f) **museumPASSmusées**

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Clément LALOT, Musée et Société en Wallonie
 Christelle ROUSSEAU, Musée et Société en Wallonie

g) **Devine qui vient au musée aujourd'hui**

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Leen OCHELEN, Conseil Bruxellois des Musées
 Clément LALOT, Musée et Société en Wallonie

h) **Coordination de défense du secteur muséal belge**

Alexandre CHEVALIER, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles
 Leen OCHELEN, Conseil Bruxellois des Musées
 Sergio SERVELLON, ICOM Vlaanderen
 Clément LALOT, Musée et Société en Wallonie
 Christelle ROUSSEAU, Musée et Société en Wallonie

4) ETAT DES MEMBRES

a) Structure des cotisations

Catégorie de membre	Part ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles	Part ICOM	Total
Individuel (votant)	35 €	70 €	105 €
Retraité (votant)	32 €	33 €	65 €
Étudiant (non votant)	17 €	33 €	50 €
Jeune (non étudiant, -de 28 ans, votant)*	-20 € (subventionné)	70 €	50 €
Professionnel/chômeur (2 ans max., votant)*	-20 € (subventionné)	70 €	50 €
Institutionnel 1 (3 cartes)**	65 €	270 €	335 €
Institutionnel 2 (4 cartes)	65 €	335 €	400 €
Institutionnel 3 (5 cartes)	65 €	498 €	563 €
Institutionnel 4 (6 cartes)	65 €	598 €	663 €
Institutionnel 5 (7 cartes)	65 €	681 €	746 €
Institutionnel 6 (8 cartes)	65 €	832 €	897 €

* Les catégories "jeune de -28 ans" et "Professionnel/chômeur " ne sont pas reconnues par ICOM : il s'agit donc vis-à-vis d'ICOM de cotisations individuelles normales. ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles subsidie donc ces catégories de 20€ afin d'atteindre la quote-part internationale de 70€

**Les catégories de membres institutionnels sont fonction de leur budget opérationnel (hors investissements mais subsides compris).

Inst. 1 : < 30 000 €

Inst. 2 : 30 000 € - 100 000 €

Inst. 3 : 100 000 € - 1 000 000 € Inst. 6 : > 10 000 000 €

Inst. 4 : 1 000 000 € - 5 000 000 €

Inst. 5 : 5 000 000 € - 10 000 000 €

b) Nombre de membres

En 2017, ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles comptait 33 membres institutionnels en ordre de cotisation (38 en 2016) et 276 membres (283 en 2016)

Par rapport à 2016, il y a une baisse de 2 % de membres individuels et une baisse de 13% de membres institutionnels. Les différentes catégories de membres se répartissent comme suit:

	2016	2017
Membres individuels	189	188/189
Dont		
Membres chômeur	n/a	n/a
Membres étudiant	n/a	1
Membres jeune	n/a	n/a
Membres retraités	94	87
Membres institutionnel I	1	2
Membres institutionnel II	11	7
Membres institutionnel III	12	10
Membres institutionnel IV	8	6
Membres institutionnel V	3	4
Membres institutionnel VI	3	4

c) Nouveaux membres

INDIVIDUELS

Nom	Institution	Fonction
Laura Pleuger	Centrale for contemporary art	responsable des publics
Françoise Marneff	La fonderie	responsable des expositions
Jean-Jacques Messiaen	Musée de la vie wallonne	responsable dév. culturel
Elisabeth van Eyck	IRPA	collaboratrice scientifique
Adeline Rossion	Musée de la photographie	collaboratrice scientifique
Stéphanie Bliard	Musée de la photographie	collaboratrice scientifique
Selin Eskin	Musée de la photographie	marketing manager
Véronique van de Voorde	Musée du folklore de Mouscron	directrice
Clémence Mathieu	Musée int. du carnaval et du masque	conservatrice
Delphine Steyaert	Musée royaux d'art et d'histoire	chercheuse
Arnaud Godart	Pôle muséal de la ville de Mons	chargé de projet
Thierry Horbach	Musée royal de l'armée	conseiller en prévention
Malou Haine	MIM	retraîtée
Aurélié Compere	Restauratrice	indépendante
Olivier Verheyden	Restaurateur	indépendant
Julie Toussaint	Musée de la vie wallonne	guide animatrice

INSTITUTIONNELS

Institution	Catégorie
Musée des Arts Anciens de Namur	INST 3
Fondation CIVA	INST 4

2. LES OBJECTIFS D'ICOM BELGIQUE WALLONIE/BRUXELLES

Les objectifs d'ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles sont :

- Accompagner les acteurs de la communauté muséale dans la préservation, la conservation et la transmission des biens culturels, entre autre par l'organisation ou le soutien à des conférences, l'octroi de bourses de formation, ou la mise en réseau des professionnels des musées et des institutions ;
- Promouvoir et améliorer les normes et standards utiles aux musées à la fois pour leur conception, la gestion et l'organisation des collections. Le Code de déontologie de l'ICOM pour les musées fait référence dans la communauté muséale mondiale et fixe les normes minimales de pratiques et de performances professionnelles pour les musées et leur personnel. ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles s'attelle à deux autres normes : le gardiennage/agent d'accueil dans les musées (terme légal : gardien du patrimoine) avec ICOM-Suisse ; et les mesures et processus à mettre en place pour protéger les personnes et les biens culturels en cas d'urgence (feu, eau, attaque, etc.) avec le Bouclier Bleu ;
- Lutter contre le trafic illicite des biens culturels, par la promotion de l'éthique professionnelle et la protection des collections, la participation à d'autres réseaux

nationaux (Sous-commission « Culture et Patrimoine » de la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO ; groupe de travail « protection des biens culturels » au sein de la Commission interministérielle de droit humanitaire) et internationaux (Blue Shield, Network of European Museum Organizations), ainsi que par la mise à disposition d'un réseau d'experts pour l'identification de biens culturels matériels dont la provenance ou la détention est litigieuse ;

- Conseiller les autorités publiques dans leurs politiques muséales et Défendre le secteur muséal auprès des autorités afin de préserver les missions des musées autant au regard des critères d'ICOM que des buts définis dans les lois, décrets et règlements des différentes entités fédérées belges, ce en coordination avec ICOM-Belgium Flandres.

3. LES ACTIVITES 2017

Au cours de l'année 2017, ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles a réalisé un certain nombre d'activités, directement ou en partenariat avec d'autres entités gouvernementales ou non gouvernementales.

3.1. Projets propres

Les projets propres sont menés en collaborations avec d'autres entités ou totalement en interne

3.1.1. *I Love le Patrimoine (collaboration IPW-ICOM)*

Suite au Learning Exchange NEMO à l'Istituto dei Beni Culturali d'Emilie-Romagne à Bologne, fin janvier 2017, au cours duquel la responsable d'un programme d'intérêt envers le patrimoine culturel mobilier et immobilier qui intègre autant les aspects sociaux, géographiques, générationnels que culturels – avait présenté certains des projets lauréats, ICOM avait estimé qu'il était intéressant de développer cette idée en FWB. Elle consiste donc à proposer un concours de projets, présentés par une association et qui réunit en tout cas une classe de 2^e à 4^e secondaire, une classe de 3^e à 6^e de l'enseignement primaire et un musée (reconnu FWB ou ICOM-BWB). Chaque projet retenu serait doté d'un montant fixe destiné à financer le matériel nécessaire à sa réalisation.

Un maximum de 5 projets serait retenu. Les objectifs du projet sont :

- développer la participation citoyenne ;
- privilégier un enseignement qui a du sens en utilisant le patrimoine comme support à l'acquisition de différentes compétences scolaires intégrative ;
- inclure et tendre vers l'interdisciplinarité, à la rencontre du monde éducatif et du monde professionnel ;
- promouvoir la responsabilisation des étudiants par un mentoring d'élèves plus jeunes ;
- intégrer le patrimoine, sous toutes ses formes, à la vie quotidienne ; marquer un trait d'union entre le patrimoine mobilier et immobilier.

L'intérêt d'ICOM-BWB de soutenir ce projet est : promouvoir dans les faits les musées auprès des jeunes et inversement ; anticiper une potentielle réunion patrimoine mobilier (= les musées) et immobilier (= le patrimoine) en se plaçant comme l'interlocuteur privilégié des autorités politiques en matière de culture et de musées.

La gestion sera confiée aux mains de l'AWaP, assisté du CA de l'ICOM.

Un comité de pilotage chargé, d'une part, de sélectionner les projets à subventionner chaque année, et d'autre part, d'en suivre le développement, serait composé des instances suivantes : la coordinatrice des Journées du Patrimoine ; le président ICOM ; un membre du cabinet du ministre du Patrimoine de la Région wallonne et un membre de l'IPW ; un représentant du Ministre de la Culture de la FWB et un membre de l'Administration de la Culture de la FWB (département du Patrimoine) ; ICOMOS ; MSW ; la Commission francophone et germanophone de l'Unesco.

Le planning était de finaliser le projet pour fin juin 2017. L'appel à projet était supposé démarrer en septembre 2017, la sélection des projets lauréats effectuée fin novembre

avec un début de projet au mois de janvier 2018 et une finalisation au mois de juin (présentation) et une valorisation au mois de septembre (Journées du Patrimoine) 2018. Toutefois le regroupement de 2 agences en charge du patrimoine en Wallonie, l'Institut du Patrimoine Wallon et le département du Patrimoine de la DG04 le 1^{er} janvier 2018 n'a pas permis d'avancer sur ce projet dès l'annonce de la création de l'AWaP au printemps 2017 en raison des incertitudes sur les futurs interlocuteurs et structures qui pourraient porter le projet du côté wallon. Le projet est donc reporté à 2018 avec le même calendrier.

3.1.2. Plans d'Urgence pour la Protection des Biens Culturels (PU-PBC)

A la suite de la journée d'études sur la protection des biens culturels à Bruxelles en cas d'incendie organisé par le Bouclier Bleu Belgique le 6 décembre 2016, il est apparu non seulement que les institutions muséales peinaient à avoir des plans d'urgence (et encore cela ne concerne que les plus grandes), et que, dans le cas où ils existaient, ceux-ci étaient vaguement opérationnels et ne concernaient que les personnes et l'immobilier, et non pas le patrimoine mobilier, à savoir les collections et les pièces exposées dont ils ont la charge. Les services de secours ont du reste insisté sur le fait que, faute d'indications précises et de plans connus, ils entraînent comme « des éléphants » dans une boutique de porcelaine pour éteindre le feu ou résoudre les dégâts d'eau.

Si des manuels complets de prévention existent, comme l'ouvrage « Établir un plan d'urgence » édité par le Getty Conservation Institute, ils sont excessivement détaillés et complexes, et ne constituent pas une aide directe pour les musées. Il y a donc une nécessité d'agir et de proposer des moyens simples pour mettre sur pied des plans d'urgence et pouvoir les communiquer en Belgique.

Nous avons donc entamé, en coordination avec le Bouclier Bleu, un recensement de ce qui existait en Belgique et à l'étranger à des fins de comparaison. Les résultats ont été présentés au colloque du Bouclier Bleu du 4 décembre à Liège. De manière synthétique :

- Pour la RBC, il y a très peu de musées à Bruxelles qui ont fait un plan d'urgence ; entre 2011 et 2014, 12 musées et archives à Bruxelles ont réalisé un plan d'urgence dans le cadre du projet de la VGC « ECCE ». En 2015, 6 institutions ont présenté l'avancée de leurs travaux, mais aucun plan n'est opérationnel à ce jour. La RBC par le biais de la direction de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine est devenue compétente pour les biens culturels mobiliers d'intérêt bicommunautaires et engage une réflexion avec Bruxelles Prévention et Sécurité à ce sujet.
- En Flandre, des plans sont existants (<http://www.depotwijzer.be/calamiteitenplan>), les musées reconnus sont obligés d'en avoir un, mais tant ce qu'ils recouvrent exactement que si ils sont opérationnels n'est pas très clair. D'autres, comme la ville de Louvain, engagent une réflexion en cette année européenne du patrimoine.
- En Wallonie, des plans existeraient à l'échelle locale, les pouvoirs publics semblant s'agiter à ce sujet, mais aucun n'est visiblement opérationnel.
- Pour les musées fédéraux, les conseillers en prévention sont intégrés dans une coordination et certains ont participé au projet ECCE. Mais aucun n'a de plan opérationnel. Mme Jacqueline Lambert, conseillère en prévention de la Bibliothèque royale, est présidente du Security Working Group du Consortium of European Research Libraries qui s'il se concentre sur la prévention des vols et du vandalisme

pourrait également intégrer directement dans sa réflexion la dimension plan d'urgence.

Pour faire bref, en Belgique : des initiatives dans tous les sens, mais aucune concertation, ni coordination, ni d'opérationnalité réelle.

Ailleurs en Europe :

- Plans effectifs uniquement à Genève pour la Suisse ; d'autres villes ou institutions sont en train de mettre en place quelque chose, mais Genève est le leader en la matière. Consortium pour les bibliothèques, COSADOCA s'inspire de ce qu'a fait Genève.
- En France, la RMN est à la pointe, le CFBB a publié quelques rapports. Les AN ont un plan d'urgence depuis 2017, démarré en 2015 pour les 3 sites des AN. La Directive Européenne n° 2007/60/CE du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation (Parlement européen et Conseil adoptée le 23 octobre 2007) est transcrite dans le droit français en 2010. Plan PPCI/PPRI (plan protection contre les inondations) est géré par les préfetures et plus par les établissements en cas de risque. Le Louvre en a fait récemment deux fois l'expérience (2016 et 2018), mais rien concernant les autres risques.

Pour le reste de la France, cela dépend de l'autorité de tutelle. Un élan est donné en tout cas pour Toulouse, Bordeaux.... dans les grandes agglomérations où les zones à risques (inondation) des plans émergent. Si le musée dépend du ministère de la culture, il doit alors se mettre en conformité.

- En Angleterre, le Victoria & Albert Museum a un plan opérationnel complet, avec association des 2 autres musées voisins ; le Museum of Natural History et le Science Museum.

3.1.3. Tax Shelter

L'idée de proposer un système de Tax Shelter appliqué au secteur muséal a surgi lors de la conférence BeMuseum de 2017 et en particulier lors de l'atelier dédié à ce thème. Il est en effet apparu que cela pourrait correspondre autant aux entreprises qui cherchent des déductions fiscales qu'aux musées qui cherchent des moyens financiers complémentaires. Le modèle actuellement en cours pour la création dans le secteur des arts de la scène servirait de modèle. Il semble, par ailleurs, que de nombreux autres secteurs sont sur les starting-blocks, comme le sport ou les jeux. Il ne faudrait donc pas se retrouver les derniers à proposer un tel système. En coordination avec ICOM-Vlaanderen et le CBM, un professeur de l'université d'Anvers devait être approché pour qu'une étude de faisabilité soit effectuée et des propositions émises avant de porter le projet auprès des ministres concernés et des chambres.

3.1.4. museumPASSmusées (SCRL-FS)

L'asbl Publiq a été mandatée dès 2016 par le ministre flamand de la culture Sven Gatz pour le développement d'une structure destinée à promouvoir les musées auprès de la population résidente en Belgique, sous la forme d'un abonnement annuel, ou « pass », donnant un accès illimité aux détenteurs de cette carte dans les différentes institutions qui prennent part au projet. Des systèmes similaires existent déjà dans plusieurs pays européens – Hollande, Suisse, région transfrontalière germano-franco-suisse et Finlande, pour ne citer que ceux-là-

Courant 2017 différentes associations représentatives du secteur muséal en Belgique se sont donc réunies pour préciser le projet et faire part de leurs points de vue. ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles a rejoint le groupe de travail en septembre 2017 seulement pour des questions liées à l'information accessible et la disponibilité de ses représentants.

Entre septembre et décembre le projet s'est nettement précisé, et une coopérative sans but lucratif et à finalité sociale a été proposée avec un capital de départ de 100'000 euros. Les membres fondateurs pressentis étaient : 1) Publiq, 2) le Conseil Bruxellois des Musées, 3) MSW/ICOM –Belgique Wallonie/Bruxelles et 4) Museumoverleg, un consortium à établir en asbl entre les grands musées de Flandres et ICOM Vlaanderen. Toutefois, nous ne voulions pas engager nos fonds propres sans en référer à l'AG afin de devenir membre fondateur de MPM SCRL-FS, et nous ne pouvions pas assurer un quelconque rôle opérationnel. Or l'intérêt d'ICOM-BWB dans ce projet était double : remplir une de ses missions statutaire qui est de promouvoir les musées (art. 2 des statuts) et ne pas se retrouver « mis sur la touche » alors que les autres associations représentatives des musées confirmaient leur intérêt. Par ailleurs, seul un représentant régional-communautaire pouvait être considéré comme membre fondateur du MPM SCRL-FS. De son côté, MSW n'avait pas les fonds propres suffisants pour entrer seul comme membre fondateur de la coopérative.

Nous avons donc décidé de nous associer avec MSW dans ce projet et effectuer des demandes communes de financement auprès de la FWB (avec le CBM) et de la Région wallonne (CGT).

Au final, nous avons obtenu via une demande de Publiq, 5'000€ du Fonds Prince Philippe, et 20'000€ du ministère de la Fédération Wallonie/Bruxelles sur un accord bi-communautaire entre Alda Greoli et Sven Gatz pour financer le démarrage de la coopérative. La part sociale d'entrée dans la coopérative est donc financée par fonds externes.

Une convention nous lie avec MSW : nous avons effectué une avance de trésorerie et représentons le consortium MSW-ICOM BWB au sein de la coopérative ; de son côté MSW assure un rôle opérationnel auprès des musées dans le cadre du MPM.

Le museumPASSmusée devrait être opérationnel en septembre 2018.

3.1.5. Devine qui vient au musée aujourd'hui

A la suite de la conférence annuelle NEMO à Gand et surtout à la session du groupe de travail Advocacy & Public Affairs, et à la demande de NEMO, il a été envisagé d'implémenter en Belgique des stages pour les responsables politiques européens en charge de la culture et par extension aux responsables belges. Le projet européen est piloté par NEMO et le Museum Vereniging (Pays-Bas).

Le but d'implémenter de tels stages en Belgique ? Sensibiliser les politiciens et les responsables administratifs de la culture à la réalité des musées, leur travail effectif dans les domaines de l'éducation, de la conservation, de la restauration et de la recherche. Et permettre au travers de cette sensibilisation une meilleure compréhension des différentes missions des musées et afin de les soutenir dans leurs demandes lors de débats ou d'arbitrages (budget, moyens, diffusion, etc.). Dans les faits il s'agit d'une immersion d'une demi-journée d'une personne dans différents postes de travail au sein d'un musée. Des consignes sont données par la personne en charge du poste pour que l'invité puisse effectuer la tâche. Le choix de la personne doit s'effectuer en fonction de

ses responsabilités (responsable culturel au sein d'un ministère, responsable au sein d'une administration, président-e et membres politiques de commissions culturelles, influenceurs politiques ou économiques, etc.). La liste doit être établie avec une logique de promotion du monde muséal (advocacy) et d'évaluation de l'impact potentiel. Les activités sont choisies en fonction du profil de la personne (formation, situation personnelle).

Pour l'instant un tel stage pour un politique européen n'a pas encore eu lieu en Belgique.

3.1.6. Suivi des propositions sur la formation de gardien en patrimoine

ICOM Belgique Wallonie-Bruxelles (section francophone belge du Conseil international des musées), Musées et Société en Wallonie, le Conseil Bruxellois des Musées et ICOM Vlaanderen se sont associés avec la Private Security Association (PSA) et certains conseiller en sécurité de musées, pour interpeller les différents responsables politiques. Ceci afin de lutter contre la modification de la loi sur la gardiennage, proposée par l'APEG BVBO, organisme faîtière des entreprises de sécurité et de gardiennage en Belgique qui vise entre autres la suppression du statut particulier de la formation de gardien du patrimoine par une standardisation de la formation et une augmentation drastique des heures de cours qui passeraient de 72h à plus de 130h (probablement 150h). Pour rappel, cette fonction de gardien du patrimoine est spécifique aux musées et répond parfaitement aux besoins tout aussi spécifiques d'institutions qui accueillent du public et qui ont comme mission de conserver un patrimoine matériel mobilier dans des conditions de sécurité qui diffèrent de celles d'objets de consommation. Si la formation de gardien du patrimoine devait être supprimée, cela aura des conséquences très certaines pour les musées.

Des conséquences économiques tout d'abord. En effet, les musées qui financent actuellement la formation de leurs propres gardiens, devraient déboursier deux fois plus pour une formation dont ils n'ont absolument pas l'utilité, non seulement lors de l'engagement de nouveaux gardiens, mais également pour mettre à niveau leurs gardiens actuels afin de répondre aux exigences légales en la matière.

Des conséquences sur la protection du patrimoine matériel mobilier ensuite. En effet, une formation standard qui servirait autant à sécuriser un match de football qu'un entrepôt de biens de consommation, ne saurait répondre aux synergies à mettre en œuvre pour garantir la sécurité autant des œuvres que du public et l'accueil de celui-ci au sein de salle d'expositions et d'organismes de recherche.

Des conséquences enfin sur l'attractivité des musées en tant qu'employeur et in fine sur la qualité de la sécurisation du patrimoine matériel mobilier et du public. En effet, les institutions muséales ne seront pas à même de pouvoir proposer des salaires équivalents à ceux que le secteur privé pourrait se permettre d'offrir. Les meilleurs « éléments » parmi les gardiens pourraient donc ignorer les musées, et ceux-ci se retrouveraient avec du personnel moins qualifié et peu motivé.

A ce jour les deux ministres communautaires, Alda Greoli et Sven Gatz, ainsi que le ministre de l'Intérieur Jan Jambon, la secrétaire d'état à la politique scientifique Zuhal

Demir, ainsi des membres du cabinet du ministre de l'Intérieur et la sénatrice Sabine de Béthune, ont été interpellés par lettre, signée conjointement ou par groupes.

3.1.7. Guide du gardien du patrimoine

Depuis 2015, nous tentons avec ICOM Suisse de rééditer et de mettre à jour le guide du gardien du patrimoine. ICOM Suisse était censé présenter une nouvelle version du texte, et ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles était supposé effectuer une recherche iconographique pour les illustrations avant d'échanger les rôles et de finaliser une première proposition. Toutefois la personne chargée au sein d'ICOM-Suisse de travailler sur une nouvelle mouture du texte a cessé ses activités, et la personne qui l'a remplacée a été en congé maladie peu après. Par ailleurs l'ancien secrétaire générale de l'ICOM Suisse, David Vuillaume, qui soutenait le projet, a été nommé directeur de la Deutsche Museum Verband à Berlin. De notre côté, les menaces planant sur la formation de gardien du patrimoine (voir point 3.1.8) nous ont enjoint de rester prudent et d'attendre l'issue des discussions et la décision politique avant de savoir dans quelle direction les corrections et modifications du guide devaient être effectuées. Nous en sommes donc au statu quo à ce sujet.

3.1.8. Défense du secteur muséal belge

Outre les objets déjà mentionnés d'autres actions ont eu lieu en 2017 en coordination avec les autres opérateurs muséaux belges

- Il a été évoqué avec le CBM et MSW une action en vue des élections municipales de 2018 et régionales de 2019 afin d'inclure les points principaux de revendication du secteur muséal dans les programmes politiques des différents partis. Une extension à ICOM-Vlaanderen a été évoquée. A ce stade MSW ne désire pas s'associer et préfère agir en son nom propre.
- Audition d'ICOM-BWB le 10 novembre devant la commission des affaires transversales - matières communautaires du sénat à propos de la lutte contre le trafic du patrimoine culturel en Belgique et des mesures à prendre par les entités fédérées
- Un contact est établi de manière régulière avec le CBM, MSW et ICOM-Vlaanderen pour échanger sur les problématiques du moment et les projets de chaque entité.

3.2. Soutien à projets

3.2.1. *BeMuseum, le réseau belge pour l'innovation dans les musées*

ICOM-BWB a soutenu le partenariat avec BeMuseum jusqu'au mois de septembre, date à laquelle BeMuseum s'est constituée en asbl indépendante afin de clarifier les rôles et les transactions financières. ICOM-BWB reste un partenaire de BeMuseum dans le cadre de mise en réseau des musées belges pour l'innovation.

3.2.2. *SFSC – ICOM Journée internationale des musées 2017 : atelier éphémère de communication au sein des musées.*

Soutien à l'Institut Supérieur de Formation Sociale et de Communication pour l'organisation de son atelier pratique d'agence éphémère de communication dans le cadre de la Journée Internationale des Musées du 18/05/2017, "Musées et histoires douloureuses : dire l'indicible dans les musées". Le cours-bloc s'est déroulé sur une semaine, du 15 au 19 mai inclus dans 5 musées (Parlamentarium, BelVue, La Fonderie, Van Buuren. Les étudiants seront répartis en « mini-agence » en fonction du nombre de musées partenaires (ils seront maximum 30 inscrits au cours), sous la

supervision du professeur. Ce n'est donc pas réellement un stage mais bien un cours décentralisé (tantôt à l'ISFSC, tantôt aux musées). La collaboration avec les partenaires se veut bienveillante et audacieuse, et toutes les actions seront concertées pour rendre l'expérience enrichissante pour tous.

3.2.3. *Projet "IF@ULB" de l'Université libre de Bruxelles (ULB)*

Demande de soutien dans le cadre d'un financement d'une action Marie-Sklodowska-Curie - COFUND [Call: H2020-MSCA-COFUND-2017]. L'"**IF@ULB**" est un programme complet de bourses offrant aux chercheurs expérimentés la possibilité de mener une recherche et recevoir une formation diversifiée et une orientation professionnelle dans un environnement d'excellence scientifique dans les meilleures conditions. ICOM est partenaire pour la sélection éventuelle d'institutions dans le cadre de projets incluant des musées

3.3. Représentation ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles

3.3.1. *Conseil des musées (FWB)*

Représentants ICOM : Christelle Rousseau ; suppléant : Georges Vercheval. Les deux représentants terminent leur mandat le 31 juillet 2018.

Chargé d'analyser les demandes de reconnaissance par les musées pour la FWB et des renouvellements de reconnaissance et de transmettre ses recommandations à la ministre de la culture de la FWB. 9 réunions et de nombreuses visites de musées.

3.3.2. *Commission interministérielle de droit humanitaire (fédéral)*

Représentant ICOM : Alexandre Chevalier

Représentants des SPF de la Justice, de l'Intérieur, de la Défense, des Affaires Etrangères ; représentant de la Croix-Rouge belge, du Bouclier Bleu, d'ICOM et d'ICOMOS. 4 réunions en 2017. Discussions sur des matières liées aux conventions de Genève, de La Haye (1954, + protocoles additionnels de 1954 et 1999) en matière de protection des biens culturels en cas de conflit armé. Par extension se saisit aussi des problématiques de trafic (conventions UNESCO 1970, 2001 ; convention du Conseil de l'Europe de 1954, 1985, 1992, 2015 ; directives de l'Union Européenne 2008, 2014, et à venir ; résolutions et conventions ONU).

3.3.3. *Sous-commission Culture et Patrimoine de la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO*

Représentant ICOM : Alexandre Chevalier

Représentants du secteur culturel et administratif (FWB) pour le patrimoine matériel immobilier et mobilier et le patrimoine immatériel des régions wallonne et de Bruxelles-Capitale et de la société civile des communautés francophone et germanophone.

4 réunions en 2017.

Appui à diverses initiatives culturelles et patrimoniales.

- Suivi de la table ronde organisée à Kinshasa en octobre 2013 sur la place du patrimoine culturel matériel et immatériel de la République Démocratique du Congo sur les Listes du Patrimoine mondial et publication des Actes de la dite table ronde ;
- Organisation le 2 juin à Bruxelles au Musée d'Art et d'Histoire de la présentation publique du Code international de déontologie pour les négociants en biens culturels de l'UNESCO par Edouard Planche, Directeur de la Section du patrimoine mobilier et des musées de la Division du patrimoine de l'UNESCO ;

- Discussions autour de la mise sur pied d'un MOOC sur le trafic illicite des œuvres d'art en partenariat avec l'ULB et les Universités de Genève, Montréal et francophone Senior à Alexandrie ;
- Patronage accordé à la journée organisée par l'Institut du Patrimoine wallon lors de la 1ère Conférence mondiale des humanités à Liège (août 2017).

3.3.4. Comité Belge du Bouclier Bleu

Représentant ICOM : Alexandre Chevalier

ICOM-BWB est membre de droit du comité belge du Bouclier Bleu, et à ce titre est invité aux Assemblées Générales avec droit de vote. Dans le cadre du projet PU-PBC, des représentants de l'ICOM-BWB sont régulièrement invités à leur CA.

Le Comité belge du Bouclier Bleu s'engage pour la protection du patrimoine culturel en cas de conflits armés mais aussi en cas de catastrophes naturelles, d'explosion, incendie, dégâts des eaux, vandalisme ou accident nucléaire.

Outre son action sur le plan de la prévention auprès des autorités, le Comité a un rôle de sensibilisation et de formation professionnelle. Il organise régulièrement des journées d'études ainsi que des conférences à destination du public.

En 2017 le Bouclier Bleu a organisé le 4 décembre un colloque à Liège sur « Les dégâts des eaux et le patrimoine culturel ».

3.4. Conférences

- *NEMO Learning Exchange*, 31 janvier-01 février
«The museum accreditation scheme in Italy and in Emilia Romagna », Istituto Beni Culturali, Bologna (Italie).
Alexandre Chevalier
- *Assemblée Générale ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles*, 20 mars
Institut Royal du Patrimoine Artistique, Bruxelles
- *Assemblée Générale ICOM Belgium*, 24 avril
Musée Royal de l'Armée, Bruxelles
Passage de témoin à la présidence ICOM-Belgium: Sergio Servellón devient président pour 3 ans ; A. Chevalier est vice-président pour la même période. Intervention de M. François Mairesse qui a présenté les activités d'ICOFOM et du projet de redéfinition du terme musée.
- *32ème Assemblée Générale ICOM*, 6-9 juin
Maison de l'UNESCO, Paris.
ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles était représenté par Alexandre Chevalier, président d'ICOM-BWB et vice-président d'ICOM-Belgium.
- *Colloque « Définir le musée du XXIe siècle »*, 9-11 juin
Université de Paris I, Sorbonne
Colloque conjoint ICOFOM, ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles, ICOM-Vlaanderen, ICOM-France et ICOM-Suisse
Participation d'Alexandre Chevalier et de Nicole Gesché aux conférences et aux ateliers.
- *Conférence BeMuseum : « Innovation digitale et espaces muséographiques »*, 13 octobre
Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles
Partenariat et organisation par Jennifer Beauloye du CA.

- *Conférence annuelle ICOM-GLASS « New museums: documenting and reviving glass-making traditions »*, 16-20 octobre
France, Belgique.
Co-financement avec ICOM-France
Accueil des participants par Alexandre Chevalier au Musée du Verre de Charleroi le 18/10
- *25ème Conférence Annuelle NEMO, « Opération à cœur ouvert : la valeur des collections muséales »* 9-11 novembre, Gand.
Représentation d'ICOM-BWB par Alexandre Chevalier. Participation au groupe de travail « Advocay & Public Affairs ». Pas de présence aux conférences du vendredi en raison d'une audition au sénat de Belgique (voir supra).
- *Journée du Bouclier Bleu Belgique « Les dégâts des eaux et les œuvres d'art »*, 4 décembre
Musée de La Boverie, Liège
Co-financement par ICOM-BWB. Intervention d'Alexandre Chevalier sur l'état des lieux des plans d'urgence pour les biens culturels dans les musées belges, et présence de Philippe Englebert.

3.5. Publications

Vie des Musées 26 : actes du colloque BeMuseum de 2016 (paru début 2018)

3.6. Visites

Quatre visites professionnelles planifiées ont été organisées, dont une qui a dû être annulée faute de participants et une autre qui a été supprimée pour des raisons externes à ICOM.

- 29/03: Patrimoine Ferroviaire (annulé par la SNCB) et Trainworld (Bruxelles) : contraintes d'exposition du patrimoine industriel
- 22/06 : Sars-Poterie (annulé faute d'un nombre suffisant de participants)
- 22/11 : Musée de Mariemont « Collections invisibles. Du château Warocqué au musée de demain » suivi d'un échange avec les étudiants du séminaire de muséologie de L'ULg.
- 14/12 : visite du nouveau Musée L (Louvain-la-Neuve) : choix muséologiques et architecturaux, précédée d'une présentation par sa directrice Mme Anne Querinjean

3.7. Bourses de formation

Sur les 5 bourses de formation disponibles pour un montant maximum de 800€, trois ont été demandées et acceptées en 2017 (Mme Van Cutsem pour la formation « Prendre le genre en compte dans l'exposition » de l'OCIM, et M Watteyne et Mme Gesché pour la formation « Chantier des collections » de l'INP à Mouscron).

3.8. Site internet et réseaux sociaux

- Présence sur de nouveaux supports sociaux (Instagram)
- Création d'une adresse électronique commune à ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles et ICOM-Vlaanderen, ainsi que les réseaux sociaux correspondante (FB et twitter)
- Les statistiques concernant la fréquentation du site internet montrent qu'entre 20 et 30 connexions journalières sont effectuées, provenant essentiellement de Belgique (80%),

mais également de France (8%), des USA ainsi que des autres pays limitrophes de la Belgique (Hollande, Luxembourg, Allemagne, UK, Italie et Suisse). Le site est en constante évolution et adaptation pour mieux servir les membres.

- Twitter comptabilise en 353 abonnés en 2017 (246 en 2016), 49 twitts (308 en 2016) et jusqu'à 28'000 personnes atteintes (12'400 en 2016). La relation abonnés, nombre de messages et personne atteintes est dépendante des transmissions de nos messages par nos abonnés.
- En 2017 les utilisateurs de Facebook sont majoritairement des femmes (64%) entre 25 et 44 ans (48%).majoritairement de Bruxelles. Certaines informations ont pu atteindre jusqu'à 3,3k personnes, comme le colloque du Bouclier Bleu sur les dégâts des eaux et le patrimoine culturel.
- En ce qui concerne la liste de distribution, ce sont 74 messages qui ont été envoyés à l'ensemble de nos membres au cours de l'année 2017.

3.9. Fonctionnement interne

3.9.1. Enquête sur les visites

Afin de mieux cerner les attentes en matière de visites professionnelles, suite à un constat de baisse de fréquentation aux visites qui étaient proposées, un appel a été lancé via la liste de distribution le 27/10 pour répondre à une enquête. 9 questions étaient posées dont il ressort que :

1. Les visites sont proposées à temps (65.52%)
2. Un délai de 2 mois semble toutefois préférable (62.5%)
3. Le lundi convient comme jour de visite (75%)
4. Mais que les mardi, vendredi ou samedi conviennent aussi (chacun 37.50%)
5. Une courte majorité estime que les visites doivent être aussi ouvertes aux non – membres (57.41%)
6. Mais qu'elles ne devraient pas être plus thématiques (81.48%)
7. Par contre elles devraient être plus courtes (68.97%), soit une demi-journée maximum
8. Nous devrions peut-être revoir le concept des visites (53.7%)
 - a. Par exemple sous forme d'une journée thématique liée ou non à un musée, comme le fait actuellement ICOM-Vlaanderen (53.7%) - ce qui n'est pas logique au vu de la réponse données au point 6 - mais en aucun cas sous forme de visite-voyage annuelle
9. Toutes les possibilités d'activités ont été proposées ; il ressort toutefois que les échanges de bonnes pratiques sont un point essentiel quel que soit le format, et que donc de simples visites d'exposition n'est pas suffisant.

ICOM-BWB tient à disposition le rapport complet pour les personnes intéressées (admin@icom-wb.museum)

3.9.2. Réunions du CA

En 2017, le conseil d'administration s'est réuni physiquement à six reprises (13/02, 07/03, 24/04, 19/06, 02/10, 18/12). De nombreux points ont été également réglés de manière électronique selon les modalités prévues dans nos statuts pour les CA.

RECETTES / DEPENSES 2017

Erratum au 12/04/18

21

DEPENSES		RECETTES	
COTISATIONS ICOM versées à Paris	31.245,00	COTISATIONS Individuel	12.496,00
		Retraité	3.382,00
		Etudiant/sans emploi	300,00
		Institution	18.710,00
			34.888,00
		COTISATIONS 2018	16.753,00
COTISATIONS Nemo	961,10	PUBLICATIONS	14,00
PUBLICATIONS	0,00	SUBSIDES (FDWB)	4.950,00
FRAIS FONCTIONNEMENT	3.161,54	INTERETS ING	0,00
FRAIS BANCAIRE ING	0,15	INTERETS TRIODOS	38,17
FRAIS BANCAIRE TRIODOS	10,31	COLLOQUE	975,00
MONITEUR	311,82	REPAS	350,00
AG	1.004,96	VISITES	0,00
BOURSES	1.595,00	REMBOURSEMENTS	356,29
VISITES	0,00		
PARTENARIAT	2.500,00		
SITE	172,60		
BE MUSEM	5.914,98		
TOTAL DES DEPENSES	46.877,46	TOTAL DES RECETTES	58.324,46
RESULTAT BRUT	11.447,00		
Reprise provisions	9.490 €,00	Cotisations 2017 perçues en 2016	
Produits à reporter	-16.753,00	Cotisations 2018 perçues en 2017	
Facture 2017 payée en 2018	-660,00	Bourse Van Cutsem	
RESULTAT NET	3.524,00		

Balance des comptes 2017

RESULTAT CUMULE DES EXERCICES ANTERIEURS		BANQUE AU 31/12/2017	
COMPTE A VUE ING	10.087,30	COMPTE A VUE ING	26.303,36
COMPTE A VUE TRIODOS	9.749,23	COMPTE A VUE TRIODOS	4.942,00
EPARGNE ING	80.874,66	EPARGNE ING	80.874,66
EPARGNE TRIODOS	22.512,97	EPARGNE TRIODOS	22.551,14
RESULTAT BRUT 2017	11.447,00		
TOTAL	134.671,16	TOTAL	134.671,16

4. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017

L'assemblée générale 2017 a eu lieu à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique le 20 mars 2017. A la suite de l'AG un repas a été pris sur place et une visite des différents ateliers et des objets en cours d'évaluation ou de restauration a été effectuée.

Programme

Dès 9h00 : Accueil

9h30 – 12h30 AG ICOM B W/B

12h30 – 13h30 Repas sur place

13h30 – 15h30 Visites de certains lieux proposés par nos collègues de l'Institut

Ordre du jour

1. Communication des divers.
2. Approbation du procès-verbal de l'AG de l'année passée qui s'est déroulée au Prehistomuseum de Ramioul et approbation de l'ordre du jour de notre nouvelle AG.
3. Activités 2016 : rapport de la présidente
4. Comptes 2016 : rapport de la trésorière, rapport du vérificateur aux comptes, approbation par l'AG, décharge aux administrateurs et au vérificateur aux comptes
5. Activités – projets 2017 (Manuel du surveillant, chantier de travail "sécurité-prévention", VDM 2016, bourses etc).
6. Budget 2017.
7. Suivi Musées fédéraux
8. Nouveaux membres ICOM B/WB : présentation des candidatures et approbation au cas par cas (la date ultime de réception des candidatures était fixée le 15/02/2016)
9. Modification des statuts. Point non traité faute de quorum.
10. Vacances de postes d'administrateur (3 postes, 2 membres du CA se représentent) - élections
11. Divers.

Procès-verbal

- Accueil de M. P.-Y. Kairis, chef de section a. i.
- Madeleine Brilot, Présidente, précise que le point 8 « Modification des statuts » ne peut être concrétisé car nous n'avons pas atteint le quorum requis, ce qui nous conduit à fixer une nouvelle AG au 24 avril, au Musée de l'Armée.

- 5.1. Des divers sont-ils proposés ? M. Serck met en avant un la pétition contre la fermeture de la cellule Art & Antiquité. Une modification de l'OJ est indiquée : le point 6 passe après le point 3, précise A. Chevalier car il est lié aux Activités.
- 5.2. Approbation/adoption du procès-verbal de l'AG de 2016 ayant eu lieu au Préhistosite de Ramioul.
- 5.3. Rapport d'activités 2016 - M. Brilot
 Dans les projets récurrents :
 - a) Les publications
 - i) VDM 26, sous la coordination de B. Allard, reprenant les actes du colloque BeMuseum (fin 2016) : en cours, même si cela a pris un peu de retard. La parution est prévue en 2017.

- ii) Les nouvelles du patrimoine de l'UNESCO, numéro portant sur les musées en Wallonie coordonné par N. Gesché et distribué lors de la conférence générale de Milan.
- b) Les visites Les visites sont coordonnées par Rina Margos & Sven Soupart
- i) 11.01 : Charleroi, le musée des Beaux-arts et le BPS 22
 - ii) 18.04 : La Galerie de l'Homme et le chantier / Planète vivante à l'Institut des sciences naturelles
 - iii) 13.06 : Mons, le Mundaneum et l'Arthothèque
 - iv) 12.12 : Bruxelles, La Fonderie et l'ADAM
- c) Les archives

Elles sont centralisées en 2 lieux : au musée de Mariemont ainsi qu'au musée de la photographie.
- d) Les bourses

Cinq bourses de 800 EUR sont disponibles aux membres individuels et institutionnels. L'institutionnel ne peut proposer qu'un seul membre/an (si le candidat qui sollicite n'est pas membre personnel). Une seule bourse a été décernée cette année. Ces bourses sont aussi réservées à des formations données hors Belgique qu'elles soient physique ou par internet/ correspondance, ou à des formations que des institutions internationales organisent en Belgique. Rappel est fait de se porter candidat vu le soutien disponible qu'offrent nos bourses.
- e) Le Vademecum du surveillant

Nous avons développé il y a environ 2 ans, avec ICOM Suisse, la réédition du Vademecum actualisé, c'est-à-dire incluant les nouvelles réglementations respectives, de nouvelles illustrations, etc ...

Du retard a été pris par la défection de plusieurs personnes d'ICOM Suisse, nous faisant jouer de malchance dans ce projet, mais la volonté demeure.

Dans les projets ponctuels :
- f) Plusieurs subventions de colloques ont été faites en faveur d'/de/du impliquant souvent la participation active de membres du c.a. :
 - i) le projet Link – réserve mutualisé – une conférence a été organisée au cours de laquelle Ph. Englebert a donné un exposé ;
 - ii) BeMuseum – projet porté par J. Beauloye, dont l'intention est de produire un réseau belge pour l'innovation dans les musée. Une journée inaugurale a été organisée le 17 octobre. Rendez-vous est pris pour octobre 2017 pour un nouveau colloque.
 - iii) Le trafic des biens culturels, source illicite du financement du terrorisme et des groupes armés, organisé par la Commission belge et germanophone pour l'UNESCO, une collaboration proactive de N. Gesché impliquant une intervention de A. Chevalier ;
 - iv) Colloque du Bouclier Bleu (M. Serck), décembre 2016. Catastrophes, prévenir et réagir, impliquant l'intervention de A. Chevalier.
- g) Un soutien à projet :

Un projet qui crée un prototype de bibliothèque numérique destiné à aider les institutions à lire tout fichier numérique. Il va démarrer en mai ;
- h) Participation à conférence :

ICOM BWB est membre de NEMO, réseau européen des musées et nous avons participé à la 24eme conférence annuelle de Karlsruhe « Parlons argent – la valeur économique des musées ».

Dans le prolongement du compte-rendu des activités de l'année, A. Chevalier apporte quelques précisions sur Internet et les réseaux. Il informe que nous sommes sur Twitter et FB. Son rôle est plus précisément dédié à la gestion de la liste de distribution et du site internet de l'association. La consultation est de l'ordre de 300/400 en continu, chiffre encourageant. A. Chevalier rappelle aux institutions et membres de proposer des activités. Celles-ci sont vérifiées et validées préalablement avant publication. Il fait un appel afin que les membres fassent remonter l'information d'activités et les soumettent eux-même au site. Le cas échéant, nous pouvons gérer les inscriptions à leur événement indique-t-il. Les consultations sont multiples et proviennent aussi de l'étranger... Pour Twitter, 246 personnes sont inscrites. 300 messages ont déjà été envoyés mais 12 000 personnes ont été touchées, « ce qui est considérable pour la transmission d'informations ! ». Environ 500 visites/mois sont enregistrées sur ce réseau.

Sur FB, une page a été créée afin d'aider au débat, ceci sans que cela représente obligatoirement la position de ICOM Belgique mais avec un souci de pluralité. Ce sont des informations sur les musées ou des annonces d'évènements qui sont présentes sur cette page mais A. Chevalier rappelle que des pétitions ont été également communiquées par ce vecteur. En devenant amis via cette page, il nous est précisé qu'on peut ainsi participer aux forums de FB. Pour la journée sur le trafic illicite l'information a touché 7 000 personnes. Les réseaux ainsi multipliés permettent de toucher un beaucoup plus grand nombre de personnes que via la seule liste de distribution.

Un membre demande si un comparatif pourrait se faire avec les néerlandophones. A. Chevalier répond qu'on peut le faire pour la page internet ; ils n'ont pas de page FB. Pas de certitude qu'ils soient sur Twitter actuellement.

5.4. Les comptes 2016 Ch. Rousseau

Les flux sur le compte correspondent aux entrées et sorties.

Cotisations : 44 587 EUR y compris les 2017 déjà reçues.

Le nombre de membres est en augmentation constante. Les ventes de publications sont stationnaires. Subsidés en recettes (convention quadriennale) de 5000 EUR moins 1 %.

Les frais de fonctionnements consistent en les dépenses ordinaires liées à la vie de l'association

Recettes : intérêts bancaires

Les frais de compte à vue, le précompte. Nous avons un compte à vue et un compte d'épargne chez ING mais aussi chez Triodos.

Dépenses : ag, amélioration du site internet, les bourses (donc celle qui a été payée en 16 pour 15), les assurances, les frais de visite, les repas et visite guidées éventuelles, les partenariats : subventions en faveur de 2 colloques comme déjà évoqué. Pour Bemuseum, l'association était le compte bancaire d'accueil de l'organisation (près de 10 000 EUR).

Total de recette : 64 048 EUR

Total des dépenses 57 480 EUR

Bénéfices bruts de 6 568 EUR

Un deuxième tableau « Résultats nets » est alors présenté tenant compte de cotisations reportées et de cotisations 2017 déjà reçues en 2016 ainsi que les bénéfices de Bemuseum. Les organisateurs ont préféré réinjecter leurs honoraires dans l'évènement 2017, le sponsoring de 1 500 EUR. Des précisions sont aussi apportées sur des factures et frais de 2015 liées au site internet et à son hébergement ainsi qu'une bourse.

Bénéfice nets de 8 355,42 EUR

Ch. Rousseau se rend compte qu'elle présente un tableau qui n'a pas intégré les reports de BeMuseum. Une remarque est faite sur le stock des publications.

Compte Bancaire 2016

AU 31.12.2016, l'association « se porte bien » au niveau des comptes bancaires mais pas suffisamment bien que pour recruter une personne.

Le vérificateur aux comptes, Ph. Joris, valide.

Les comptes sont approuvés.

Décharge est faite aux administrateurs et vérificateur aux comptes. Nathalie Nyst ainsi que Gérard Corbut se proposent comme nouveaux vérificateurs.

5.5. Les projets 2017

a) Les visites :

- i) le 20.03 : Train world et patrimoine ferroviaire
- ii) Le musée du folklore de Mouscron
- iii) Mons memorial museum
- iv) Le 22.05 : Sars-poteries

b) Le nouveau colloque de BeMuseum le 17 octobre. M. Brilot rappelle la genèse de cette organisation.

c) Demande de collaboration de l'Institut de Sciences des Communications pour organiser des actions pour épauler les musées.

d) Comment fournir une check-liste ? La proposition est faite au lendemain du colloque du Bouclier Bleu de décembre. A. Chevalier rappelle que l'on s'est rendu compte que les pompiers ignoraient tout du contenu des bâtiments des musées. Il précise que la priorité consiste à mettre sur pied des plans d'urgence au profit des collections. Il faudrait simplifier le document du Getty, travailler avec les pompiers et les conseillers en prévention des musées et les directions pour proposer un instrument adapté à la situation belge.

M. Serck intervient pour donner des indications sur une réunion que le BB a mené avec les gouverneurs de provinces afin de sensibiliser à ce que soit adjoint à une publication de base celle, à rédiger, portant sur que faire des collections en situations d'urgence.

A. Chevalier et M. Serck s'entendent sur le projet que BB, ICOM B WB ainsi qu'ICOMOS collaborent ensemble à ce projet.

e) Le métier des musées change fort : certaines pratiques, voire missions, s'externalisent... L'exemple de Liège est assez symptomatique puisque plusieurs musées ouvrent des expositions qui sont créées et organisées par du privé. Quelles sont les activités et missions du musée pouvant être confiées à l'extérieur, le cas échéant ? Nous aimerions organiser une journée d'études en 2018 avant les élections. N. Nyst intervient et met en avant des éléments posant question tout en précisant que pour ce projet nous pouvons solliciter la collaboration de la DPAC.

f) Le 24 avril : AG extraordinaire et convention nationale ICOM Belgique avec ICOM VI invitant François Mairesse. Nous informerons alors que nous sommes partenaires du colloque d'ICOFOM sur une problématique analogue en juin à Paris. A la différence du colloque d'ICOFOM, l'association ne souhaite pas travailler sur la définition du musée mais plutôt sur les missions que nous voulons confier au musée. Quelle est la place des musées dans la société ?

- g) Pour le site internet, nous aimerions rendre accessibles certains documents et dématérialiser nos VDM via les pdf via l'espace-membres.

La présidence d'ICOM Belgique passera aux mains de ICOM Vlaanderen pour trois ans, Sergio Servellón dès la convention nationale.

5.6. Le Budget 2017

Les dépenses : cotisations reversées à ICOM international

Publications : VDM – Budget moyen

Frais bancaires et taxes, publications au Moniteur

Activités liées aux sites (nom de domaine, notamment), les bourses (5 x 800 EUR), le partenariat (1500 EUR X 3 pour chacun des partenaires), les visites (500 EUR) et AG (1000 EUR), les assurances (150 EUR).

59 100 EUR

Cotisations en recettes : 44 000 EUR, différences liées à la part nationale

Subvention de la FWB, 4950 EUR

La vente des publications

Les intérêts bancaires

Les activités et L'AG, participations aux frais de repas, location éventuelle, ...

La bourse NEMO, 600 EUR, donnée à A. Chevalier. Il apporte des précisions sur l'échange de Bologne. Standardisation et accréditation des institutions muséales adoptées dans la région d'Italie concernée et un autre projet intitulé « J'aime les biens culturels ». Plusieurs représentants étaient présents : Allemagne, Grèce, Hongrie, GB et Slovaquie. Ce genre d'échanges permet d'appréhender les réalités d'autres organisations ailleurs, de prendre les meilleures pratiques de ces pays et de ces organisations pour les développer ici.

Reprise de bénéfices antérieurs devant servir aux membres et au secteur des musées pour obtenir un équilibre des dépenses et recettes à hauteur de 59 100 EUR. L'activité BeMuseum n'est pas reprise par manque d'éléments financiers à ce stade.

N. Gesché rappelle l'intérêt que des projets spéciaux puissent se voir allouer des subventions. L'exemple du colloque Accessibilité est alors évoqué. L'ICOM était intervenu. Nous serons également partenaires à Paris en juin pour le séminaire sur la définition des musées d'ICOFOM précédent l'assemblée générale de l'ICOM. L'ICOM propose aussi des bourses pour les AG et les assemblées générales (cfr Tokyo). G. Cobut intervient sur le bonus généré avec le risque potentiel que la subvention de la FWB puisse être retirée en raison du bonus plus important que la subvention. « Les 10 000 EUR de publication font la différence. On aurait dû avoir une perte ! » précise Ch. Rousseau. L'intérêt de dépenser l'argent au profit de nos activités (notamment les colloques) est mis en avant par A. Chevalier. N. Nyst évoque la charge d'activités en lien avec le montant de la subvention et celle de la réserve.

L'intérêt de dépenser l'argent au profit de nos activités (notamment les colloques) est plaidé par A. Chevalier. Une remarque est faite de la part d'un membre sur les cotisations payées anticipativement (9 800 EUR). La part nationale est soumise à AG, la part internationale nous est imposée.

Le budget est approuvé. M. Brilot salue le travail exceptionnel accompli tout au long de 2 mandats successifs par Ch. Rousseau qui est ainsi remerciée.

5.7. La défense du secteur – Suivi Musées fédéraux

M. Brilot rappelle qu'il y a deux ans, les membres ont souhaité s'investir davantage dans la défense du secteur. On avait donc proposé de travailler avec MSW, le CBM, et avec toutes les associations pouvant soutenir le secteur et exercer un lobbying politique. Nous avons rencontré les associations, eu des réunions au cabinet de la Culture, des échanges de courriers avec les musées fédéraux et l'ICOM B WB ont eu lieu. Il avait été conseillé de s'adresser à Sleurs. Nous avons davantage en charge de nous intéresser à la situation des musées fédéraux. Sleurs nous a répondu au moyen de tableaux portant sur les chiffres. Nous demandions en effet les comptes depuis 2012. En prenant uniquement la dotation, c'est-à-dire le budget à travers les comptes de chaque institution, on voit que le budget est à la baisse pour toute institution. La dotation diminue donc. M. Brilot précise aussi qu'il y a également une diminution du chiffre du personnel. Des regroupements de budget donnent l'impression que les chiffres sont en augmentation mais si 10 millions sont donnés en 2015 un jeu comptable fait pourtant baisser le personnel, des sommes de rénovation de salles et celles de la coopérations au développement fait valoir en réalité une perte et non un gain, comme la première impression pourrait le laisser penser. Il faut donc analyser les comptes pour s'en rendre compte. Il faut redemander les choses manquantes, faire des comparaisons avec les rapports d'activité et être ainsi prêt pour 2018, avec MSW, pour l'année des élections... affirme M. Brilot.

P.Y. Kairis intervient pour dire qu'on atteint la limite de la diminution de la dotation de l'ordre de 20 % pour toutes les administrations. L'Etat ne diminue plus la dotation mais empêche de l'utiliser précise-t-il. Les nouvelles règles comptables de l'UE ont provoqué un gel de l'utilisation des réserves depuis 3 ans environ. Il ajoute qu'un inspecteur des finances peut empêcher d'utiliser l'argent et cite un exemple qui s'est présenté à l'IRPA. M. Brilot précise que nous sommes sur une double comptabilité. Les recettes qu'on ne peut employer, c'est une situation typique de la comptabilité budgétaire. Elle insiste sur le fait qu'on peut « faire dire n'importe quoi aux chiffres » car la diminution est réelle. Intervient alors une collègue du Cinquanteaire s'interroge sur la finalité du Service Exposition de son musée en lien avec des préoccupations de viabilité budgétaire. Elle questionne : à quoi sert l'institution muséale ? A quoi sert l'argent donné ? L'autonomie prétendument donnée ne l'est pas en réalité puisqu'elle est détenue par une seule personne, le ministre des finances, et cette collègue de s'interroger encore sur les économies d'échelle supplémentaires pouvant être encore possibles. Elle pointe du doigt la non définition (entretenu) des missions du musée, dont on dira toujours qu'il est trop cher et ne sert pas. Elle ajoute qu'on devrait revendiquer les missions respectives de nos musées dans la société et créer ainsi un rapport entre l'investissement et le retour sociétal. Elle précise encore que les syndicats sont intéressés par une collaboration avec notre association quant aux réformes que la ministre Sleurs dit vouloir. La présidente M. Brilot referme ce point en faisant valoir qu'on poursuit le travail, l'année prochaine, d'analyse des chiffres.

Une intervention fuse sur la préoccupation des directions d'établissements dépourvus de directeurs nommés et mentionne le poids d'un directeur nommé légitimement et le manque de respect ainsi induit sur l'institution par le maintien de directeur a.i. bien trop longtemps. P.Y. Kairis rappelle que la réforme de Copernic de 2001 n'est toujours pas opérationnelle 16 ans plus tard. Il fait valoir qu'à l'IRPA on ne peut pas avoir un directeur opérationnel, on fonctionne avec des intérimaires, la nouvelle structure prévue par la loi

n'ayant pas été mise en place. Les intérimis vont se terminer. On va vers des problèmes colossaux, selon lui. L'ancien système n'existe plus et le nouveau n'est pas installé.

M. Brilot conclut en indiquant que toute donnée officielle peut nous être envoyée pour analyse.

4.9. Nouveaux membres

Election des nouveaux membres individuels. Les candidatures admises et ainsi soumises en AG sont :

- L. Plugger, Centrale fort Contemporary art
- F. Marneffe, La Fonderie
- J.J. Messian, Musée vie wallonne
- E. Van Eyck, IRPA/KIK
- A. Rossion, Musée de la photo
- S. Bliard, Musée de la photo
- S. Eskin, Musée de la photo
- V. Van de Voorden Musée du folklore de Mouscron
- C. Mathieu, Musée du carnaval et du masque
- D. Steyaert, MRAH
- A. Godard, Pôle muséal de Mons
- T. Horbach, Musée royal de l'Armée
- M. Haine, MIM
 - A. Compère, indépendante
- O. Verheyden, indépendant
- J. Toussaint, Musée vie wallonne

Une demande de présentation plus spécifique d'un intervenant est faite pour les membres indépendants qui sont candidats. Des précisions sont données concernant le candidat J. Toussaint.

La question de la gestion des adresses des membres est évoquée par A. Chevalier. Tout courrier arrive sur le lieu de travail du membre individuel actif. Une discussion s'enclenche au cours de laquelle un membre propose que l'ICOM adresse une demande régulière de précision. M. Brilot rappelle la création d'une nouvelle catégorie de membre « chômeur » et pouvant bénéficier de la qualité de membre durant 2 ans. M. Brilot propose qu'on revienne vers les membres par mail pour prévenir de ce qu'on pourrait vous proposer tenant compte de l'adresse de réception de courrier et du statut du membre supposé travaillant activement dans le monde muséal.

2 candidatures de membres institutionnels sont présentées :
le Musée des arts anciens du namurois
la Fondation Civa

Toutes les candidatures sont acceptées.

4.10. Le point 9 est supprimé puisque nous n'avons pas atteint le quorum.

4.11. Vacances au c.a.

Le mandat de R. Margos et celui de Ph. Englebert vient à échéance. Ils ont proposé de poursuivre leur travail par un nouveau mandat. Celui de Ch. Rousseau se libère. M.-J.

Vanaise avait proposé sa candidature via email. Un appel supplémentaire est lancé. 3 postes sont donc ouverts.

Une candidate se présente : Isabelle Lecoq ; M.-J. Vanaise donne quelques précisions sur sa bio en se présentant. Ph. Englebert et R. Margos donnent aussi quelques commentaires. Les résultats pour le c.a. : Rina Margos, Philippe Englebert et Marie-Jeanne Vanaise sont élus.

5.11. Divers

- M. Serck remercie du rôle pour la diffusion de la pétition en faveur du maintien de la Cellule Arts de la police fermée. Elle explique que la diffusion de la pétition par le site Change est renforcée selon le nombre atteint de signatures et donne des précisions liées au manque de suivi des dossiers. Par ailleurs, le colloque de BS est annoncé pour le 4.12.17 à Liège.
- Véronique Van Cutsem (MRAH) informe sur la parité hommes/femmes quant à la réflexion qu'elle peut favoriser en rendant disponibles des informations dont elle est à la source via les
- ESF. A. Gryspeerd (Collectiana) met en évidence le lien auquel il s'intéresse entre collectionneurs
- et musées ; il recherche un « lieu » permettant les meilleures pratiques. Un membre rappelle alors le rôle de la Fondation Roi Baudouin.
- Des précisions sont apportées sur ICOM international ainsi que sur ICOM VI et les
- coordonnées de son président. G. Cobut évoque un message sur les réseaux portant sur des inquiétudes sur la formation des gardiens du patrimoine mettant en avant une obligation vers laquelle on se dirigerait que les surveillants suivent de coûteuses formations généralistes.

6. LES PERSPECTIVES 2018

6.1. LES PROJETS

6.1.1. *Projet I Love le patrimoine (collaboration IPW-ICOM)*

Relance du projet avec le même planning mais sur 2018-2019. Pour rappel : finaliser le financement du projet pour fin juin avec les bons interlocuteurs du côté de l'AWaP. L'appel à projet démarrerait en septembre, la sélection des projets lauréats serait effectuée fin novembre avec un début de projet au mois de janvier et une finalisation au mois de juin (présentation) 2019 et une valorisation au mois de septembre (Journées du Patrimoine) 2019.

6.1.2. *Guide du gardien du patrimoine/agent d'accueil (collaboration ICOM BWB- ICOM CH)*

Nous allons effectuer le suivi avec nos partenaires suisses en fonction de l'actualité belge au sujet de la formation de gardien du patrimoine. Et de la disponibilité d'ICOM-Suisse

6.1.3. *Plans d'Urgence pour la Protection des Biens Culturels (PU-PBC)*

Nous allons proposer une première réunion au premier semestre de coordination des différents partenaires et établir avec eux les possibilités de collaboration avec chronogramme de travail.

Une étudiant en Master 2 de La Cambre, aimerait développer un travail de mémoire dans ce domaine. Une coordination conjointe avec le Bouclier Bleu est envisagée. Le maître de stage pourrait être ICOM-BWB ou le musée d'accueil /test en fonction des contraintes académiques de La Cambre. Le but est de développer un plan opérationnel aussi loin que possible, en tout cas de proposer un canevas unique pour toute la Belgique.

6.1.4. Tax Shelter

Nous attendons avec nos partenaires du CBM et ICOM-Vlaanderen l'étude de l'université d'Anvers avant d'aller de l'avant dans ce domaine et d'approcher les différents partis politiques pour porter une éventuelle modification législative dans ce domaine. Mais il faut être conscient que de nombreux autres secteurs économiques, marchand et non marchand, sont également en train d'étudier une pareille modification législative en leur faveur.

6.1.5. museumPASSmusée SCRL-FS

Fondée le 26 janvier 2018, la coopérative MPM SCRL-FS est actuellement en développement de produit auprès des musées partenaires. En fonction de la décision de l'AG du 26 mars 2018, soit les activités dans ce domaine cessent pour ICOM-BWB, soit nous continuons à piloter les activités avec un début opérationnel prévu en septembre 2018.

6.1.6. Devine qui vient au musée aujourd'hui

Une fois que les premiers stages auront été organisés par NEMO pour des responsables européens, ICOM-BWB en association avec les autres organisations muséales belges va développer ce concept pour nos propres responsables culturels, politiques ou administratifs. Nous espérons pouvoir le faire pour la Journée internationale des musées du mois de mai, ou en tout cas avant les élections de l'automne.

6.1.7. Action élections communale 2018 et régionales 2019

Dans le cadre des élections à venir cette année et en 2019, nous souhaitons que les musées deviennent plus visibles et soient clairement soutenus dans leurs missions sociale, culturelle, économique et éducative, par les candidat-e-s aux élections et par les différents partis politiques et qu'elles/ils s'engagent à apporter les montants financiers adéquats pour mener à bien ces missions.

Pour 2018, un questionnaire sera envoyé aux différents partis et leurs réponses seront synthétisées et feront l'objet au minimum d'un communiqué de presse, si ce n'est d'une conférence de presse.

Pour 2019, un document sera établi sur la base d'une enquête auprès des institutions et des professionnels, et envoyé aux différents partis politiques, afin que nos revendications apparaissent dans leurs programmes.

Nous travaillerons en partenariat avec les autres organisations muséales belges.

6.1.8. Suivi des propositions sur la formation de gardien du patrimoine

Tant que la menace pèse sur la formation des gardiens du patrimoine par modification de la loi générale sur le gardiennage, ICOM –BWB avec ses partenaires, MSW, CBM et ICOM-Vlaanderen restera attentif et suivra les pressions sur le ministère de l'intérieur, en essayant de les contrer.

6.1.9. Enquête et journée de débat *Museum Definition Prospects and Potentials*

Suite à une demande du *Comité permanent de la définition, des perspectives et des potentialités du musée* de l'ICOM, nous allons organiser à l'automne une demi-journée de tables rondes et de dialogues sur les défis et les tendances pour les sociétés et pour les musées. Cela se fera en association avec MSW et probablement à l'issue de leur propre journée sur le musée du XXI^e siècle qu'ils projettent d'organiser à la suite de la publication du rapport du même nom en France.

6.2. Soutien à projets

6.2.1. *Projet "IF@ULB" de l'Université libre de Bruxelles (ULB)*

Dans le cadre de ce projet, et sous réserve d'une acceptation et d'un financement, ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles pourrait être amené à servir d'intermédiaire entre des chercheurs et des institutions muséales.

6.3. Conférences

6.3.1. *Communicating the Museum Brussels (CTM BRU 2018)*

Bruxelles du 27 au 31 mai, principalement à Bozar. ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles est partenaire de la conférence. ICOM est partenaire de l'organisateur Agenda.

Depuis 2000, *Communicating the Museum (CTM)* est la conférence mondiale sur la communication dans le secteur muséal. Chaque année, Agenda rassemble des professionnels de la communication dans une ville culturelle différente. Cette conférence unique présente des communications qui suscitent la réflexion et l'inspiration, des discussions participatives intéressantes et une réflexion éclairée, des sessions d'apprentissage sur les dernières tendances en matière de communication de marque et de stratégie digitale pour le secteur culturel. L'événement est largement reconnu comme une occasion unique pour les professionnels des musées à travers le monde de se rencontrer pour échanger des idées et se laisser inspirer par des experts du monde du musée.

Le thème de CTM BRU 2018 est "Etes-vous prêt à participer ?".

6.3.2. *Colloque conjoint ICOM-ICOMOS*

Dans le cadre de l'année européenne du patrimoine, et d'un rapprochement avec nos confères du patrimoine bâti, nous désirons développer un colloque commun avec ICOMOS Belgique Wallonie/Bruxelles. La thématique sera liée aux contraintes de conservation ou de protection de lieux patrimoniaux avec des collections muséales. La date serait à l'automne.

6.3.3. *Colloque sur l'externalisation des activités muséales*

Colloque 2018 ICOM-Belgique Wallonie/Bruxelles ou en tandem avec BeMuseum, ou seulement de BeMuseum avec les autres partenaires tels que FARO, Pack, MSW ou encore le CBM. A définir car il y a un manque de temps et de disponibilité des uns et des autres. Thématique sur les missions des musées, et en particulier sur l'externalisation de certains services comme les expositions, la restauration voire la recherche.

6.4. Participation à conférences

- Assemblée Générale ICOM Belgium (11 juin) à Louvain

- Assemblée Générale ICOM, Paris (juin)
- Conférence annuelle NEMO, La Vallette/Malte (novembre)
- Colloque Bouclier Bleu (décembre)

6.5. Représentation ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles

- **Commission interministérielle de droit humanitaire**
- **Conseil des musées (FWB)**
Renouvellement fin juillet 2018 . Un titulaire et un suppléant. Appel à candidatures.
- **Sous-commission Culture et Patrimoine de la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO**
- **Comité Belge du Bouclier Bleu**

6.6. Publications

- **VDM 27** : thématique « externalisation des missions et services muséaux »
- **Participation avec la FWB à la traduction et impression du guide de médiation** "Educatie Toolkit. Methodes en wervormen uit de museum en erfgoededucatie", de Arja Van veldhuizen du Comité pour l'Education et l'Action culturelle du Conseil international des musées (ICOM-CECA).

6.7. Visites

4 visites sont prévues cette année :

- Musée Royal de l'Afrique Centrale : visite de fin de chantier. Fin avril-début mai
- Mons Mémorial Museum / Les minières néolithiques de silex de Petit-Spiennes, patrimoine mondial de l'humanité, avec statut de protection renforcée. Mi-juin
- Fondation Kanal, et musée d'art contemporain. Fin octobre – début novembre
- Collections institutionnelles : contraintes et libertés (institution bancaire ou compagnie télécom). Début décembre

6.8. Bourses de formation

Gestion des demandes

6.9. Site internet et Réseaux sociaux

- Mise en ligne des pdf des Vie des Musées passés en accès réservé pour les membres (tous les numéros) et en accès libre pour les numéros épuisés.
- Amélioration du portail d'entrée d'ICOM Belgium et entretien du site web ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles

Budget 2018

Erratum au 12/04/18

Dépenses	Cotisations	35 000,00€	
	Publications	10 000,00€	Vie des Musées : 8.500 € Toolkit : 1.500 €
	Fonctionnement	3 500,00€	
	Frais bancaires et taxes	150,00€	
	Activités	46.150,00€	Site : 1 000,00€ Bourses : 4.000,00€ Museum Pass : 25 000,00€ Colloques (co-organisation): 4.500€ I Love Patrimoine: 7.500 € Stage « Politique/Musée »: 500 € Etude Tax Shelter: 2.000 € Visites: 500,00€ AG: 1 000,00€ Assurances: 150,00€
TOTAL DEPENSES		94.800,00€	

Recettes	Cotisations	44 000,00€	
	Subsides (Museum Pass)	25 000,00€	(déjà reçu 5 000€ de Publik)
	Subsides (Vie des Musées)	4 900, 00€	
	Vente publications	130,00€	
	Intérêts bancaires	120,00€	
	Activités	2 000,00€	
	Reprise de bénéfices antérieurs pour financer les activités inscrites au budget	18.650,00€	
TOTAL RECETTES		94.800,00€	

ICOM Belgique Wallonie/Bruxelles
c/o Musée de la Photographie
11, avenue Paul Pastur - 6032 Charleroi
admin@icom-wb.museum - <http://www.icom-wb.museum>
 @ ICOMBelgiqueWB  www.facebook.com/ICOMWB

